



Je donne mon accord à Bosch Thermotechnology SA – Zandvoortstraat 47B – 2800 Mechelen - pour l'exécution du contrat d'entretien selon la formule que j'ai choisi.

Vous voulez un contrat sur quel type d'appareil? Marquez l'appareil et le contrat souhaité ci-dessous.

<input type="checkbox"/> Chaudière	<input type="checkbox"/> Chauffe-bain	<input type="checkbox"/> Installation solaire	<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur
Type contrat: Light / Easy / Smart / Relax	Type contrat: Light / Easy / Smart / Relax	Type contrat: Easy	Type contrat: Easy

Tarif TVA de votre bâtiment: <input type="checkbox"/> 6% (bâtiment > 10 ans) <input type="checkbox"/> 21% (bâtiment < 10 ans)	Daté de début contrat (date de première facturation): Si vous avez plusieurs contrats: spécifiez ci-dessous la date de première facturation pour quel appareil: Chaudière: Chauffe-bain: Installation solaire: Pompe à chaleur:
---	--

Signature client:	Numéro technicien: Signature technicien:
-------------------	---

Merci d'envoyer le document à service.contracten@be.bosch.com. N'oubliez pas de signer le document svp !

Quand est-ce que l'entretien de mon appareil sera planifié?

La planification de votre entretien dépend de la fréquence de paiement de votre type de contrat (tous les deux ans / tous les ans). Nous vous envoyons une facture pour le paiement de votre contrat d'entretien. Quand nous avons reçu votre paiement, vous recevrez une lettre/e-mail avec des codes de log-in de sorte que vous puissiez prendre un rendez-vous en ligne sur notre site web. Vous pouvez également prendre un rendez-vous par téléphone quand vous avez reçu cette lettre.



Bosch Thermotechnology nv/sa
Zandvoortstraat 47
2800 Mechelen



BTW/VAT BE 0403.598.687
Deutsche Bank BE71 8260 0067 4569
BIC DEUTBE33



www.service.bosch-climate.be – ☎ 078 050 210
www.service.buderus.be – ☎ 078 050 780